

*Questions orales*ON DEMANDE AU MINISTRE DE TENIR UNE CONFÉRENCE  
FÉDÉRALE-PROVINCIALE

**L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. Il y a quelque temps, en raison du problème que posent les logements sociaux et co-opératifs, et du faible taux d'occupation dans la région de la capitale nationale et dans tout le pays, j'ai demandé au ministre s'il avait l'intention d'organiser une conférence fédérale-provinciale sur le logement et de s'attaquer à ces problèmes. Il m'a répondu qu'il étudierait la question. Qu'en est-il? Quelles sont ses intentions en ce qui concerne la réunion de tous les responsables du logement?

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics):** Madame le Président, j'ai eu une réunion avec un certain nombre de mes collègues lors du congrès de l'Association canadienne de l'habitation et du développement urbain, à Vancouver. Nous nous sommes demandés s'il conviendrait de nous rencontrer avant, pendant ou après le budget. De nombreux ministres provinciaux du logement estimaient qu'il serait préférable de connaître la position de leur ministre des Finances à l'égard du logement et que, de ce fait, nous devrions laisser la situation suivre son évolution normale.

## LES INTENTIONS DU MINISTRE

**L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton):** Madame le Président, le ministre est-il en train de dire à la Chambre que les ministres provinciaux préfèrent attendre le budget et qu'il est du même avis? Je crois comprendre que la conférence fédérale-provinciale sur le logement est encore en suspens, du point de vue du gouvernement, et que le ministre responsable du logement continuera d'étudier la question.

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics):** Madame le Président, les ministres provinciaux du logement ont fait ce que j'ai fait moi-même, ils ont eu des consultations suivies avec leur ministre des Finances. J'espère qu'il en résultera des progrès dans le domaine dont nous parlons.

Je dois dire au député que sa question peut induire la Chambre en erreur. En réalité, le nombre de mises en chantier de logements a augmenté considérablement. En fait, c'est actuellement un des secteurs qui se portent le mieux.

\* \* \*

## LES TRANSPORTS

## LA NOMINATION DU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ MAISLIN

**M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Lorsque le gouvernement fédéral a accordé à la société Maislin une garantie de prêt de 34 millions de dollars, il a mis, entre autres, comme condition, la désignation d'un président lui convenant ainsi qu'à la société. Le ministre peut-il nous dire si la désignation de M. Dick ou R. T. Skillinger de New Bedford, au Massachusetts, qui était auparavant au service de la société Hemingway Trucking, a été bien acceptée par le gouvernement?

**L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale):** Oui, madame le Président.

## L'EXPÉRIENCE DE LA PERSONNE CHOISIE

**M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster):** Madame le Président, c'est peut-être parce qu'on avait besoin d'un homme d'expérience qu'on a fait ce choix, mais le ministre pourrait-il nous expliquer pourquoi on a préféré M. Skillinger de la société Hemingway Trucking, une société reconnue insolvable en vertu de l'article 11 de la loi sur la faillite des États-Unis depuis le 28 juillet 1982? A-t-on jugé que ce type avait suffisamment d'expérience dans les faillites pour diriger la société Maislin?

**L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale):** Madame le Président, il est évident que la société Maislin voulait embaucher une personne aussi compétente que possible, car elle désire survivre. Nous aussi nous voulons qu'elle survive car il est très important de conserver nos emplois à l'heure actuelle. Ainsi, après avoir cherché d'une façon très sérieuse un président, la société a considéré que M. Skillinger était le meilleur choix possible. Certains de nos collaborateurs l'ont rencontré et nous avons jugé qu'il était le candidat le mieux qualifié pour occuper le poste.

\* \* \*

## PETRO-CANADA

LA NOUVELLE CONCERNANT L'ACHAT DE TUBES À LA  
ROUMANIE

**M. F. Oberle (Prince George-Peace River):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. J'aimerais qu'il nous donne des explications au sujet d'une nouvelle inquiétante que j'ai reçue de ma circonscription, nouvelle selon laquelle la société Petro-Canada a acheté à la Roumanie littéralement des milliers de milles de tubes de revêtement et de tubes destinés à la première colonne et ces derniers sont transportés vers le nord de la Colombie-Britannique depuis le Texas et ce, sauf erreur, par une société de camionnage américaine? Le ministre pourrait-il nous donner ses impressions à ce sujet? Peut-il s'engager à faire enquête et à nous dire si les sociétés pétrolières sont liées par quelque politique que ce soit en matière d'achat de fournitures?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, il va sans dire que j'ignore tout de ce problème. Je ferai certainement enquête et rapport au député. Je suis heureux de voir que le député croit que la société Petro-Canada, dont certains membres de son propre parti ne veulent absolument pas, peut jouer un rôle dans la société canadienne.